



**La Première Guerre mondiale et
la politique contemporaine sur la guerre et la paix**
Musée canadien de la guerre, 1, place Vimy, Ottawa (ON)



Congrès d'orientation annuel du Groupe des 78
Du 26 au 28 septembre 2014

Conclusions & Recommandations

Les conclusions et les recommandations présentées ci-dessous ont été adoptées durant la dernière session plénière de la conférence d'orientation annuelle du groupe 78. Cet événement a pour objectif de fournir des conseils aux Canadiens et aux responsables des politiques ainsi que de contribuer au débat public en cours. Plus de 100 personnes, ayant un vif intérêt en affaires internationales et en politique étrangère canadienne, y ont participé et ont mené une série de présentations et de discussions.

Les participants ont inclus des historiens de la Première Guerre mondiale, des experts de la communauté diplomatique et militaire, du milieu académique, des organisations civiles de la consolidation de la paix et d'autres personnes venant des pays qui avaient opposé le Canada et ses alliés à l'époque, tels que l'Allemagne, l'Autriche-Hongrie et l'Empire ottoman (la Turquie).

Nous avons tiré de nombreuses leçons sur la consolidation de la paix et le renforcement de la sécurité globale. Toutefois, les participants ont mitigé cela en rappelant cette citation, encore vraie aujourd'hui : «plus ça change et plus c'est pareil».

Une des leçons les plus importantes tirées du carnage tragique de la Première Guerre mondiale est de reconnaître qu'une fois déclenchée, la guerre, par l'intensité de sa force, devient impossible à contrôler. Ses coûts humains, sociaux, politiques, économiques et environnementaux dépassent de loin la valeur des objectifs des vainqueurs. La préparation militaire et les réseaux d'alliances d'avant-guerre ont contribué à ce que la guerre dure beaucoup plus longtemps que prévu. En effet, l'hypothèse que cette guerre mettrait fin à toutes les guerres est la plus grande ironie de la Grande Guerre. Le fruit final de ce conflit, un traité de la paix, a ensemencé la prochaine guerre mondiale, une autre terreur encore plus sanglante.

Pour toutes ces raisons, parmi les leçons dont nous avons tiré de la conférence, nous nous concentrons davantage sur la nécessité de mettre en place des mécanismes, des institutions et des règlements permettant d'utiliser des moyens pacifiques pour résoudre des conflits. Ainsi, il y eut des conséquences inattendues de cette guerre, que vues d'aujourd'hui on puisse considérer comme positive, y compris :

- *En réaction aux expériences de premier front de la guerre, l'égalitarisme s'est accru au sein de l'armée et de la société après la guerre.*
- *Les soldats, de retour à la maison, ont fait pression pour un «monde meilleur», un terme inscrit dans le traité de Versailles. La société se préoccupait de plus en plus de la justice sociale et des droits dans le domaine du travail.*
- *Les femmes ont obtenu plus de place dans la vie militaire, économique et politique. Le mouvement pour le droit de vote pour les femmes a gagné plus d'appui après la guerre. La participation des femmes est désormais permise.*
- *Au Canada, la crise de conscription a mené fin au monopole des deux partis politiques fédéraux, ouvrant la porte à la création de l'Union des fermiers de l'Ontario et d'autres mouvements politiques qui ont donné naissance à la CCF et le NPD.*
- *Le sentiment nationaliste a été renforcé. Cependant, il est faux d'affirmer que l'autonomie et le nationalisme du Canada ont atteint leur maturité dans la Première Guerre mondiale ou avec la bataille de la crête de Vimy, car en fait, la crise de la conscription a creusé une division sociale. De plus, dans nombreuses régions, les pertes tragiques de la guerre ont alimenté des opinions très négatives sur la politique. Ce n'est qu'avec les années 1930, lors l'édification des monuments, que le mythe de «la nation s'émerge en guerre» se popularise.*

* * * * *

I - SOUVENIR DE LA PREMIÈRE GUERRE MONDIALE – Reconnaissance et développement de la formulation de l'histoire

Conclusion

Les récits d'histoire officiels renforcent le sentiment de confiance nationaliste, en représentant la Première Guerre mondiale comme la fournaise de la gloire des victoires militaires, tels que celle de la bataille de la crête de Vimy. La vérité est loin d'être aussi simple. Il faut se rappeler que malgré l'importance des sacrifices et le courage des combattants, la gloire des victoires et la solidarité des différents partis ont été soulignées longtemps après la guerre. Durant plus de dix ans après la guerre, le souvenir de la guerre pour les vétérans et la plupart des Canadiens n'étaient qu'une horreur insensée et une tragédie indéfendable. En fait, ce n'est qu'avec les années 1930, alors qu'une nouvelle guerre s'apprête à commencer, que ce conflit s'est qualifié d'un événement glorieux qui a renforcé la fraternité. De nombreux faits contredisent l'affirmation que la guerre a contribué à l'unification du peuple : l'aliénation du Canada francophone par la crise de conscription, la discrimination flagrante contre la langue française dans l'armée, le rejet des bénévoles canadiens japonais par des motifs purement racistes, ainsi que les vétérans autochtones qui ont attendu longtemps pour le droit de vote. Bref, il est extrêmement important de réfléchir de façon critique sur la façon dont nous, les citoyens comprenons la guerre en se demandant comment, par qui et pourquoi les traces historiques sont conçues ainsi.

Recommandation 1

Les activités commémoratives nationales de la Première Guerre mondiale devraient refléter non seulement les sacrifices et l'héroïsme des batailles, mais aussi la diversité d'expériences des différentes communautés affectées, y compris les Québécois, le peuple autochtone et les communautés ethniques marginalisées, telles que les Japonais, les ouvriers et les fermiers. Il faut prendre des précautions à ne pas promouvoir l'image de la guerre en la bonifiant durant les activités commémoratives.

Conclusion

Le projet *Le monde se souvient 1914-1918* souligne la commémoration des noms des individus qui ont perdu la vie dans la Première Guerre mondiale. Il permet au grand public, tout en interagissant, de réfléchir sur l'humanité de tous ceux qui sont morts des deux côtés du conflit. L'audience s'affronte directement aux vies des êtres humains, plutôt que des statistiques ternes. À consulter : <http://www.lemondeseouvient.org>

Recommandation 2

Les organisations canadiennes de la société civile et les gouvernements devraient appuyer le projet : *Le monde se souvient 1914-1918*.

II – ORGANISATIONS MULTILATÉRALES

Conclusion

La Première Guerre mondiale est née dans un monde où la prolifération des alliances et des traités bilatéraux ont aggravé le risque de la guerre et éventuellement rendu la paix plus difficile à atteindre. Le processus de rétablissement de la paix, après la guerre, a simultanément ensemencé le prochain conflit (les mesures imposées par le traité de Versailles étaient «insupportables») et établi des principes internationalistes qui sont potentiellement meilleurs pour la paix mondiale. La Ligue des Nations, créée sous ce contexte, avait échoué en raison de l'intensification des instabilités politiques et économiques qui a grandement impacté négativement la capacité et la volonté des états à l'adhésion.

Recommandation 3

Afin de prévenir d'autres guerres, le Canada et la communauté internationale doivent respecter les principes de la Charte des Nations Unies et travailler ensemble pour la consolidation de la paix. L'élimination des déséquilibres chroniques est recommandée à l'échelle globale. Les activités des Nations Unies et ses organisations régionales devraient être continuellement soutenues et financées, tout en assurant une grande participation des experts.

Ainsi, sa portée multilatérale, qui mène l'efficacité, mérite d'être promue. L'évolution des nouveaux systèmes et des institutions multilatérales devrait être également soutenue dans le but d'améliorer la gouvernance globale et la stabilité économique, et inclure, les réformes et l'amélioration continue des organisations des Nations Unies.

III – VÉRITÉ ET GUERRE

Conclusion

Les progrès technologiques des outils médiatiques communiquent plus facilement la réalité de la guerre au grand public. Toutefois, aussi longtemps que les informations, les connaissances et les images sont contrôlées par l'État à travers la censure, l'intégration des journalistes, ou encore la restriction d'accès, le public sera privé de ses droits démocratiques d'information. Les journalistes doivent être conscients de la tentation de la censure volontaire ou de l'acclamation morale des actions militaires.

Recommandation 4

En dehors des restrictions de la sécurité, le gouvernement ne devrait ni censurer les médias ni restreindre l'accès aux territoires de la guerre afin d'augmenter la transparence et de faire connaître aux Canadiens la réalité des états actuels des conflits. Le gouvernement devrait encourager toutes occasions qui mettent en avant le partage des informations et la participation civile dans les activités d'analyse, sujettes à la responsabilité gouvernementale. Il faut implémenter des assurances de garantie pour les informateurs et les journalistes.

Conclusion

La Première Guerre mondiale a déclenché un nouvel ordre mondial avec un système colonial révisé qui a engendré depuis des répercussions problématiques, surtout dans le Moyen-Orient, durent toujours. Cette guerre a également entraîné des idéologies extrêmes qui se font sentir encore aujourd'hui. L'aliénation produite a alimenté la radicalisation, ou encore le terrorisme de certains conflits actuels. Les appels des groupes et d'organisations terroristes jouent majoritairement sur la vulnérabilité d'identité des individus, qui sont mécontents avec la société. Des groupes comme Al-Qaïda et ISI ont développé, avec succès, des stratégies de communication complexes et ont utilisé les médias sociaux pour recruter de nouveaux membres et de propager de l'antipathie contre la culture occidentale. En exploitant les griefs politiques, ils utilisent la religion et l'identité en tant qu'outils pour vendre leurs «solutions» aux problématiques de la société, tels que l'inégalité ou l'exclusion, qui ne peuvent être résolues par la force. Les occidentaux ont, jusqu'à ici, favorisé des actions militaires et ont échoué à offrir des alternatives plus efficaces.

Recommandation 5

Afin de répondre effectivement aux conflits contemporains, le Canada a besoin de mieux comprendre les idéologies des extrémistes, leurs points d'attraction et le processus de radicalisation intérieure et étrangère. La société civile et le public devraient être plus engagés dans les discussions au sujet de la clarification du terrorisme et dans l'élaboration des réponses de notre gouvernement et ses alliés face aux crises. Toutes les parties devraient reconnaître que les solutions militaires isolées des autres stratégies ont peu de chance de réussir. Des solutions plus variées, traitant efficacement les griefs politiques et l'utilisation des réseaux sociaux, devraient être élaborées.

IV – COÛTS DE LA GUERRE

Conclusion

Les lourds emprunts des états dans la poursuite de la guerre ont intensifié la grande dépression, qui a eu lieu un peu plus de dix ans plus tard. Le flux de revenu, perturbé par les dépenses nationales, est devenu inadéquat pour rembourser les dettes de guerre. Contrairement aux investissements d'infrastructures et de biens et services qui améliorent la production, l'industrialisation de la guerre exige des emprunts massifs. Les services médicaux aux vétérans blessés ont été insatisfaisants et le manque de support aux familles des soldats décédés ont tous deux aggravé la souffrance d'après-guerre. Cette souffrance a continué bien après 1918. Les pensions, les assurances médicales et autres services des vétérans ont été limités tout simplement parce que le gouvernement était en faillite.

Recommandation 6

Le Canada devrait clairement indiquer les coûts réels intergénérationnels et d'autres conséquences de la guerre. Ces informations devraient être communiquées honnêtement aux citoyens, car ce sont ces derniers qui paient le prix avec les augmentations des impôts ou la diminution de services.

Recommandation 7

Considérant que le fait que les vrais griefs politiques représentent un grand risque de violence et que les menaces de la sécurité non traditionnelles ne peuvent être résolues par l'application de la force militaire, le Canada devrait rééquilibrer ses allocations de ressources. Afin d'assurer les perspectives d'emploi, la qualité d'éducation, la participation politique et démocratique, l'équilibre social, et la prévention des conflits, il faut investir davantage en diplomatie, en assistance au développement et augmenter les activités autour de la sécurité humaine (soit l'absence de la peur et des besoins dans les régions de conflits, pour appuyer le travail, l'éducation, la participation politique et la démocratie, l'équité sociale et la prévention des conflits.

V – LE CONTRÔLE MILITAIRE DE LA POLITIQUE ET LE CONTRÔLE DES POLITICIENS DES CITOYENS

Conclusion

Sous un contexte d’alliances complexes et d’accumulation des traités secrets dans les années avant la guerre, les leaders semblaient prendre des décisions de mobilisations automatiques laissant le contrôle civile des décisions militaires disparaître de toutes vues. La voix des sociétés civiles était largement ignorée, censurée ou interdite par les politiciens. La guerre ne devrait pas être laissée aux généraux et la décision d’aller en guerre ne devrait pas être laissée aux politiciens!

Recommandation 8

Le Canada devrait répondre aux préoccupations des citoyens et des sociétés civiles avant de s’engager dans un combat et de mener le pays vers la guerre. Le dialogue et la participation des citoyens devraient être encouragés. Étant donné que les alliances militaires ont un grand pouvoir d’influencer la souveraineté et l’autonomie des décisions de chaque pays, il faut faire les efforts nécessaires afin d’assurer qu’un débat parlementaire soit livré avec un processus de surveillance continue dans les prises de décision des alliances.

Note- La conférence 2012 du Groupe des 78 a recommandé au gouvernement de ne pas s’impliquer dans la guerre. À consulter les références en annexe.

VI – LES DROITS DE L’HOMME ET LA DISSENSION

Conclusion

Durant la guerre, les représentants des églises porteurs historiquement de la paix (ayant reçu la promesse d’exemption du gouvernement à leur entrée au pays) et d’autres qui souhaitaient, par conscience, d’être exemptés du service militaire n’étaient pas supportés. La société et le gouvernement ne considéraient qu’un seul point de vue : que l’obligation de supporter la guerre était un devoir du citoyen. Cela a conduit à la négation des droits de vote, la coercition, la perte de liberté et la censure. Seules les femmes qui avaient un fils ou un mari impliqué dans l’armée recevaient des franchises. Tous ces droits ont été reconnus progressivement en raison de l’expérience des contestataires durant la guerre.

Recommandation 9

Lorsque le Canada s’affronte aux menaces de la sécurité nationale, il devrait respecter et renforcer les droits des citoyens, y compris le respect de l’objection au service militaire et le droit à la dissension et celui de la participation aux débats publics sur les raisons d’engagement militaire, plutôt que de les retirer ou de les restreindre,

VII – LE RÔLE DE LA SOCIÉTÉ CIVILE

Conclusion

Les mesures sévères contre la dissidence interne adoptées pendant la Première Guerre mondiale réapparaissent aujourd’hui dans les mesures contre le terrorisme. La dégradation de la protection des droits de la personne est couteuse pour la démocratie et pour les diverses communautés impliquées car elle réduit la transparence qui va à l’encontre de la productivité. Durant la Première Guerre mondiale, les femmes et leurs organisations, portant des perspectives très variées, étaient indispensables dans leur appui à l’effort militaire. Dans certains pays, les sociétés civiles, en appuyant les mesures de surveillance d’État, ont tourné les citoyens et les groupes minoritaires l’un contre l’autre. En fait, la rigueur des régimes de guerre a empiré les divisions sociales en brisant les communautés et en augmentant l’atmosphère de peur.

Recommandation 10

Les citoyens canadiens et les organisations de sociétés civiles devraient être activement encouragés et accueillis par le gouvernement dans les commissions d’étude sur la sécurité nationale et dans le processus d’élaboration de réponse face aux crises. De plus, le Canada devrait promouvoir la voix des femmes et d’autres communautés marginalisées dans les débats et reconnaître qu’il n’existe pas nécessairement qu’une perspective unique.

Recommandation 11

Le Canada devrait reconnaître et appuyer le potentiel des organisations de la société civile. Ces dernières, qu’elles soient domestiques ou étrangères, doivent être supportées dans leurs recherches de stratégie de résolution pacifique des conflits politiques et socioéconomiques, qui ont le potentiel de mener à la guerre.

VIII – LA GUERRE—EST-CE QU’ON AURAIT PU PRÉVENIR CETTE GUERRE OU L’ABRÉGER?

Conclusion

Si la guerre aurait pu être prévenue ou arrêtée plus tôt demeurent les questions d’un débat vif. La guerre n’a pas pris fin parce que les objectifs des deux côtés étaient irréalistes et inatteignables. Les parties refusaient d’arrêter malgré la terreur car ils ne pouvaient pas admettre que les terribles pertes étaient bien inutiles. En effet, les deux côtés ont continué à alimenter la tension et à combattre. La participation dans les alliances militaires a renforcé la difficulté des nations individuelles de se retirer du conflit. La guerre par accident démontre une crise humanitaire complexe et de proportions historiques si grandes où aucun acteur ne peut

arrêter le momentum de la mobilisation jusqu'à ce qu'il soit trop tard. Le monde a trébuché dans la Première Guerre mondiale.

Les complexités des guerres contemporaines requièrent des analyses critiques avant que les interventions militaires soient posées. Il faut déterminer soigneusement les causes des violences et les objectifs des acteurs non étatiques dans les conflits intraétatiques. Par exemple, certains acteurs non étatiques amorcent des conflits, non pas dans le but de victoire militaire, mais pour gagner le pouvoir au moment des négociations.

Recommandation 12

L'engagement dans les interventions militaires ne devrait être accordé que lorsque toutes les alternatives diplomatiques sont épuisées. À voir les recommandations jointes sur «la base et les termes des interventions militaires étrangères» de la conférence 2012 du Groupe des 78.

Recommandation 13

À la conclusion des hostilités, il faut reconnaître qu'une reconstruction et une réconciliation efficaces entre tous les états impliqués dans le conflit ne devraient pas être rejetées ou abandonnées. Il faut fournir toute assistance nécessaire à la reconstruction et l'inclure dans des stratégies de réconciliation afin de prévenir toutes guerres futures.

IX – INNOVATIONS DE GUERRE – des nouvelles technologies et du désarmement

Conclusion

Les débuts de la Première Guerre mondiale ont donné l'impression qu'il s'agissait d'une guerre rapide et décisive en partie à cause de la létalité des armes. Cependant, les combats livrés en mer et les immobilisations sur terre ont entraîné un prolongement de combat sur terre. La Première Guerre mondiale a introduit le concept de guerres industrielles avec des machines destructrices aux mers et des armes de gros calibres sur terre. L'état a dû payer les troupes militaires et maintenir la production des armes par des emprunts. En fait, c'est principalement le blocus britannique et non les cuirassés en mer qui a déterminé la course de la guerre en mer, et ce en partie à cause des attritions économiques.

Les contrôles d'armes ont été grandement renforcés après la guerre. La production des cuirassés militaires est devenue restreinte grâce au besoin mutuel de la réduction de budget en défense nationale. Cependant, les restrictions des sous-marins n'ont jamais eu lieu à cause de leur coût abordable et des avantages qu'ils offraient aux acteurs moins puissants

Le régime des armes chimiques a exigé plus d'un siècle de négociation diplomatique. Les autorités ont bannis les armes chimiques depuis le 19e siècle, cependant, jusqu'à ce jour, ces armes sont encore utilisées contre l'humanité. Il faut employer des efforts constants dans cette

lutte. Les vérifications doivent être financées et des mesures d'isolation de ceux qui refusent de se commettre aux réglementations doivent être adaptées. Les réglementations ont rendu le monde plus sécuritaire, malgré son imperfection. (Les indices de la réussite des traités de désarmement sont l'universalité, la couverture compréhensive, la clarté, la résilience, la vérification et la responsabilité.)

La résolution de CICR (Comité international de la Croix-Rouge) en 2011 sur les implications humanitaires de la possession et l'utilisation des armes nucléaires a engendré des consultations additionnelles internationales notamment en Norvège, en Mexique et en décembre 2014, à Vienne. Elle a l'objectif de lutter contre les armes nucléaires illégales et d'établir des conventions qui serviront à les éliminer. L'initiation pourrait exiger une élaboration sans la participation ou les ententes des cinq membres permanents du conseil de sécurité des Nations Unies et des quatre états possédant des armes nucléaires. Il faut développer et renforcer des mécanismes et les mises en oeuvre en dehors de la Conférence sur le désarmement, qui est malheureusement à l'impasse et du Traité de non-prolifération nucléaire, également importante.

Recommandation 14

Le Canada devrait s'engager de façon constructive dans le contrôle international des armes et le désarmement. Il devrait se commettre pleinement jusqu'à la réalisation des négociations en vue des accords ou des traités. Il devrait aussi y contribuer les ressources et les expertises nécessaires pour la mise en place et la ratification des accords. Le gouvernement devrait prendre position d'appuyer la participation des représentants du milieu scientifique, le monde universitaire, et des organisations de société civile. En outre, la communauté internationale, y compris le Canada, devrait prendre des mesures délibérées pour assurer que l'introduction des nouvelles technologies militaires n'entraîne pas le développement de nouvelles technologies qui mèneront à une nouvelle course aux armements et augmenteront les risques de sécurité. Particulièrement, le Canada devrait classer le désarmement nucléaire comme une de ses priorités nationales.

Recommandation 15

Le Canada devrait appliquer les leçons de sa réussite récente dans le domaine du contrôle d'armes international et du processus de désarmement, y compris, les mines terrestres, les mines à sous-minutions et le Traité sur le commerce des armes afin de proscrire et d'éliminer toutes les armes nucléaires.

Remarque : Les conclusions et les recommandations de la conférence sont également disponibles en anglais sur le site du Groupe de 78. www.group78.org

APPENDICE

Extrait des Conclusions et recommandations : Congrès d'orientation annuel du Groupe des 78 *L'intervention armée : leçons de l'Afghanistan*

L'usage coercitif de la force, en l'absence d'un cadre politique crédible pour consolider la paix, contribuera beaucoup plus vraisemblablement à alimenter le conflit et l'extrémisme sous-jacent, qu'à le mater.

La politique étrangère du Canada doit demeurer fermement ancrée dans notre soutien constant à la Charte des Nations Unies et aux règles du droit international en général, dans des activités diplomatiques de rétablissement de la paix et dans des compromis négociés imbriqués dans des règlements de paix globaux, défendables sur le plan éthique et durable.

Les décideurs politiques et militaires du Canada doivent surtout conserver à l'esprit les limites prononcées et les risques inhérents de l'intervention militaire étrangère. L'intervention militaire, étudiée hors d'un contexte de maintien de la paix nettement défini, doit être invoquée seulement en dernier recours, lorsque la sécurité nationale du Canada est directement menacée.

Le Canada doit établir des décisions directrices et stratégiques nettes sur la participation ou non avec les forces militaires à des opérations d'aide à la sécurité internationales (nommées tantôt opérations de maintien de la paix, opérations de soutien de la paix, opérations de stabilisation et opérations d'aide à la sécurité). Cette politique devrait comprendre les points suivants :

1. un cadre juridique international d'intervention inspiré d'un mandat de l'ONU;
2. un cadre stratégique dirigé par l'ONU et largement convenu d'intervention, idéalement sous forme d'un accord de paix global ou, à tout le moins, d'un cadre de négociation convenu à cette fin;
3. des objectifs, des repères et des calendriers canadiens nets concernant la participation canadienne;
4. Un débat public et parlementaire opportun et une transparence intégrale pour ce qui est de la politique et de son application à un cas particulier, à toutes les étapes de l'intervention – c'est-à-dire avant son lancement, durant l'engagement et après la fin des mesures.

La participation canadienne doit également être inspirée dans la mesure du possible par une compréhension globale de la situation, y compris non seulement les dimensions géopolitiques et de sécurité, mais également les aspects socioéconomiques et culturels et la racine aussi, en tant que causes immédiates du conflit. Un profond respect de la culture, des coutumes et des codes de conduite locaux doit également guider la participation canadienne, dans les limites du cadre prépondérant de respect des règles du droit international.

Recommandations

Par conséquent, nous invitons le gouvernement canadien à plaider auprès de l'ONU, au sein de l'OTAN, dans les capitales des participants non membres de l'OTAN à la Force d'assistance internationale à la sécurité (ISAF) et de façon générale, parmi la collectivité internationale, pour encourager l'établissement immédiat d'un processus de paix global facilité par l'ONU.